

Renforcement des structures de garde d'enfants qui développent le pouvoir économique des femmes

Grands défis

Appel à propositions d'études

Contexte

En raison de la pénurie mondiale de services de garde d'enfants, près de 350 millions d'enfants et de familles qui ont besoin de services de garde n'y ont pas accès, et près de 80 % de ces enfants vivent dans les PFR et les PRFM ([Banque mondiale, 2021](#))ⁱ. Cette situation affecte les femmes de manière disproportionnée, créant un lourd fardeau de travail non rémunéré à la maison qui limite la capacité des femmes à entrer sur le marché du travail, à y rester et à s'y épanouir. Les données montrent qu'à l'échelle mondiale, 606 millions de femmes n'ont pas de travail rémunéré en raison de leurs responsabilités à la maison, contre 41 millions d'hommes ([ILO, 2018](#))ⁱⁱ. Les carences en matière de garde d'enfants engendrent des coûts élevés pour les femmes, même lorsqu'elles peuvent entrer sur le marché du travail. Par exemple, une étude menée en Ouganda a révélé que pour les femmes qui gèrent des microentreprises, comme c'est le cas de nombreuses femmes dans les marchés émergents, les tâches liées à la garde des enfants sont corrélées à un « écart bébé-bénéfice » : les entreprises où des enfants sont présents réalisent des bénéfices inférieurs de 48 % à ceux d'autres entreprises détenues par des femmes où aucun enfant n'est présent. ([SSRN, 2021](#))ⁱⁱⁱ

Il est nécessaire de réaliser des investissements pour comprendre quelles sont les interventions les plus efficaces, les plus rentables et les plus durables qui répondent à l'ampleur de la crise des services de garde d'enfants et pour adapter ces interventions à des solutions politiques et à des programmes durables à l'échelle.

Des services de garde d'enfants de qualité, lorsqu'ils sont accessibles, peuvent avoir une incidence sur plusieurs générations en améliorant l'emploi et les débouchés des femmes, la productivité des entreprises, le bien-être des familles, ainsi que le développement des enfants et les conséquences sur le plan nutritionnel ([Banque mondiale, 2021](#))^{iv}. L'investissement dans l'économie des services de garde peut stimuler le développement économique en générant entre 2 et 4,5 billions de dollars de PIB supplémentaire chaque année^v (les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ayant le plus à gagner), en créant des emplois de qualité dans les secteurs des services de garde, en renforçant les systèmes de protection sociale et en comblant les écarts existant de longue date entre les hommes et les femmes au travail et à la maison, qui n'ont été qu'exacerbés par la pandémie.

La résolution de la crise des services de garde d'enfants produirait un triple dividende, avec des avantages pour les mères, pour les enfants et pour les structures économiques.

Avantages pour les mères : il est clairement établi que l'accès à des services de garde d'enfants adaptés et d'un coût abordable accroît le bien-être économique et l'autonomie des femmes en réduisant la charge des gardes et soins non rémunérés qu'elles fournissent et en leur donnant le temps de travailler à l'extérieur du foyer, en leur permettant d'accéder à des emplois plus intéressants et d'augmenter leur productivité économique ([J-PAL 2023](#))^{vi}.

Avantages pour les enfants : l'augmentation des investissements dans des services de garde d'enfants de qualité pourrait améliorer le développement et l'avenir des enfants ([WBG 2022](#))^{vii}.

Avantages pour les structures économiques : investir dans des infrastructures de garde et de soins complètes permettrait d'augmenter de 10 % le taux d'emploi des femmes et de réduire de 7,5 % l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi ([ILO 2022](#))^{viii}. Au niveau macroéconomique, les modèles révèlent que 300 millions d'emplois pourraient être créés d'ici 2035 si les pays réalisaient les investissements de grande envergure nécessaires dans le secteur de la garde d'enfants. Compte tenu de la prédominance des femmes dans ce secteur, il est probable qu'un grand nombre de ces emplois leur reviendraient ([ILO 2022](#))^{ix}.

LE DÉFI

Cet appel d'offres vise à appuyer l'expérimentation et l'apprentissage, sur la base de données probantes, de modèles de garde d'enfants en Asie du Sud et en Afrique qui favorisent la participation des femmes à la vie active en leur offrant des possibilités de travail rémunéré, qui réduisent et redistribuent la charge des tâches non rémunérées, qui favorisent l'accès des femmes aux postes de direction et/ou qui modifient les normes de genre relatives au travail rémunéré et à la garde d'enfants.

Nous sollicitons des projets d'une durée maximale de trois ans qui permettront d'atteindre au moins l'un des objectifs suivants :

- *Soutenir les débouchés économiques des femmes* : promotion de modèles de garde d'enfants qui améliorent les perspectives économiques des femmes et/ou leur accès aux postes de direction en élargissant l'accès aux services de garde d'enfants, en réduisant et en redistribuant la charge des services à la maison non rémunérés pour les femmes et/ou en offrant de meilleures possibilités de travail convenable aux femmes dans le secteur de la garde d'enfants.
- *Présenter des données probantes* : fournir des éléments probants sur les modèles de garde d'enfants évolutifs, durables, efficaces et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris (mais sans s'y limiter) : projets pilotes qui testent et comparent plusieurs modèles de garde d'enfants, propositions qui étudient l'applicabilité et la modularité de modèles de garde réussis dans des zones géographiques ciblées, programmes qui démontrent des modèles commerciaux qui sont viables financièrement (avec une assistance publique ou privée) et/ou projets pilotes qui aident à définir les niveaux minimaux et optimaux de qualité des services de garde d'enfants.
- *Modifier les normes de genre* : accélérer les avantages et les effets économiques des services de garde d'enfants pour les femmes en modifiant les normes de genre afin d'élargir l'action économique des femmes par les moyens suivants (liste non exhaustive) : assurer que le travail des femmes à l'extérieur du foyer devienne plus acceptable, accroître le contrôle des femmes sur les revenus nouvellement acquis (dans le cadre ou en dehors des services de garde) et modifier les normes sociales pour permettre qu'il devienne plus acceptable que les femmes fassent appel à des services de garde d'enfants.

Dans l'idéal, les propositions devraient également :

- améliorer les résultats des enfants sur les plans éducatif, social, émotionnel et physique grâce à un programme d'études de grande qualité ;
- dans la mesure du possible, mesurer l'effet des services de garde d'enfants sur le développement des jeunes enfants dans les environnements à faibles ressources, y compris une évaluation de leur préparation à la scolarisation ;
- utiliser des approches centrées sur les données et économiquement viables pour étudier et élaborer des stratégies efficaces susceptibles d'orienter les politiques en matière de garde d'enfants ;
- adapter les approches pour répondre aux besoins spécifiques et ciblés du segment de la population féminine que vous souhaitez accompagner.

On accordera la priorité aux propositions suivantes :

Considérations concernant les partenaires :

Nous encourageons particulièrement les candidatures qui incluent les éléments suivants.

- **Un encadrement au niveau local** : les projets sont dirigés par des partenaires présents dans le pays.
- **Projets centrés sur l'expertise des femmes** : les demandes impliquent des projets dirigés par des femmes et/ou des organisations dirigées par des femmes, et/ou des projets qui intègrent la voix et l'expérience des femmes dans l'ensemble du projet.

Considérations relatives à la conception du programme :

On accordera la priorité aux propositions qui répondent à plusieurs des critères ci-dessous (mais pas nécessairement à tous).

- **Engagement communautaire** : projet prêt à la prise en charge par la communauté grâce à des mécanismes tels qu'une conception participative ou des conseils consultatifs communautaires.
- **Consultation multipartite** : conception en partenariat avec le secteur privé, les décideurs politiques, les entités gouvernementales locales et/ou les responsables de la mise en œuvre des programmes, qui incluent une progression directe de la mise en œuvre vers les changements de politique, la durabilité et/ou le développement à grande échelle.
- **Connaissance culturelle** : démonstration d'une connaissance et d'une compréhension approfondies des normes culturelles, du contexte local et des besoins spécifiques des femmes et des enfants dans la communauté cible.

- **Intentionnalité en matière de genre** : projet conçu dans le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes.
 - Grâce à une expérimentation et à une pratique d'apprentissage novatrices et fondées sur des données probantes des approches en matière de garde d'enfants, les investissements axés sur l'égalité entre les hommes et les femmes permettront d'atteindre les objectifs suivants :
 - améliorer la compréhension des lacunes ou des obstacles à l'accès aux ressources qui affectent la participation des femmes sur le marché du travail ;
 - s'attaquer aux rapports de force entre hommes et femmes et mieux comprendre les lacunes et les obstacles en termes de responsabilité ou de contrôle des ressources qui ont une incidence sur la participation des femmes sur le marché du travail ;
 - et inclure une approche intersectionnelle qui prend en compte la corrélation entre le genre et d'autres déterminants sociaux (par ex., religion, caste, tribu, âge ou niveau d'éducation) afin de comprendre les défis complexes et uniques auxquels sont confrontées les différentes populations en matière d'accès aux services de garde d'enfants et de perspectives économiques.

Éléments du programme :

On accordera la priorité aux propositions qui répondent à plusieurs des critères ci-dessous (mais pas nécessairement à tous).

- **Production de preuves** : démontrer l'efficacité et mesurer les résultats pour les femmes comme pour les enfants. *Des exemples de mécanismes de mesure de la qualité des services sont proposés dans le document d'accompagnement.*
- **Innovation** : faire preuve d'innovation dans la distribution et la prestation des services de garde d'enfants.
- **Emploi pour les femmes** : offrir des possibilités d'emploi aux femmes.
- **Amélioration des services de garde** : améliorer les options de garde d'enfants, l'accessibilité des centres et l'aide apportée aux mères qui travaillent.
- **Modèles d'entreprise viables** : faire la démonstration d'un modèle d'entreprise qui intègre un schéma de revenus réaliste afin d'assurer la viabilité à long terme, un élément nécessaire au développement à grande échelle.
- **Capacité de mise à l'échelle** : potentiel de contribution au renforcement des modèles de garde d'enfants dans le cadre du budget et du calendrier proposés pour cette subvention et démonstration d'une voie potentielle de passage à grande échelle une fois que les fonds contribués par les Grands défis sont épuisés.
- **Évolution des systèmes en place** : présenter des arguments sur la façon dont l'approche proposée peut changer dans son ensemble le système dans lequel les services de garde sont conçus, fournis ou financés. Par exemple, on pourra examiner comment inciter des acteurs clés tels que les autorités gouvernementales, les entités du secteur

privé, les donateurs ou les communautés locales à évoluer ou à collaborer pour faire progresser l'accès à des services de garde d'enfants de qualité.

Nous refuserons de financer :

Considérations concernant le programme :

- dossiers dont les activités se limitent à l'évaluation d'un programme existant ou à une étude basée sur un travail d'observation ou une étude trop générale ;
- programmes de garde axés sur la prise en charge de groupes autres que les enfants, par exemple la prise en charge des personnes âgées ou la prise en charge des personnes en situation de handicap ;
- programmes axés exclusivement sur l'efficacité des services de garde d'enfants et sur les résultats en matière de développement de l'enfant, qui ne prennent pas en compte les besoins et les répercussions sur la mère ;
- propositions qui se concentrent sur des éléments essentiels à l'offre de services de garde d'enfants, mais pas sur la prestation de ces services (par exemple, formation des personnes qui s'occupent des enfants sans inclure la prestation de services de garde) ou les propositions qui se concentrent exclusivement sur des programmes de formation pour les travailleurs du secteur de la garde d'enfants ou sur la sensibilisation de la communauté ;
- propositions qui négligent les femmes des milieux défavorisés et/ou propositions qui exigent que les participants individuels investissent des ressources personnelles excessives *au-delà* de ce qui est raisonnable et possible pour une clientèle à faible revenu ;
- programmes qui ne sont pas évolutifs et/ou qui sont trop coûteux.

Considérations concernant les partenaires :

- propositions dirigées par des ONGI ou des entités qui n'ont pas de présence significative en Afrique et en Asie ;
- équipes responsables des programmes composées principalement de dirigeants situés dans l'hémisphère nord et/ou qui n'incluent pas de femmes dans les équipes de direction ou dans celles chargées de la mise en œuvre.

Niveau de financement :

Nous prendrons en considération les propositions pour des bourses d'un montant maximum de **400 000 USD pour chaque projet**, avec une durée de subvention pouvant aller jusqu'à 3 ans. Le budget des demandes doit être proportionnel à la portée du travail proposé. Tout coût indirect

sera examiné et doit être inclus dans le budget maximal de 400 000 USD de la bourse (dans le respect de la [politique de la Fondation Bill & Melinda Gates en matière de coûts indirects](#)).

ⁱ <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/385821d3-bce3-5640-b140-48e27b58296b>

ⁱⁱ ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_633135.pdf

ⁱⁱⁱ https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3830932

^{iv} <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/385821d3-bce3-5640-b140-48e27b58296b>

^v http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_838653.pdf

^{vi} <https://www.povertyactionlab.org/policy-insight/access-childcare-improve-womens-economic-empowerment>

^{vii} <http://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstream/44eea523-faca-5760-9abc-569cfddcaea2/content>

^{viii} http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_838653.pdf

^{ix} http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_838653.pdf